



Réf. Farde e-Assemblées : 2354159

N° OJ : 18

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2020

**Objet :** Tutelle sur le Mont-de-Piété.- Rapport annuel 2019.

Le Conseil communal,

Vu l'article 8 de la loi du 30 avril 1848 réorganisant les Mont-de-Piété;

Vu le règlement organique du Mont-de-Piété adopté par le Conseil communal en date du 27 juin 2016;

Vu le compte 2019 du Mont-de-Piété;

Vu la délibération du Mont-de-Piété du 28 mai 2020;

Vu la proposition de rapport annuel 2019 du Mont-de-Piété;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

DECIDE :

Article unique : d'approuver le rapport annuel 2019 du Mont-de-Piété, tel qu'arrêté par le Conseil d'administration du 28 mai 2020;

Annexes :

[MDP- Rapport annuel 2019. \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)